

Plan ministériel

Bureau du Conseil privé

2019-2020

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada

Michael Wernick
Greffier du Conseil privé et
secrétaire du Cabinet

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2019)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Bureau du Conseil privé.

This publication is also available in English:
Departmental Plan 2019–20

CP1-13F-PDF
ISSN: 2371-7297

Table des matières

Message du premier ministre.....	1
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel	3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	5
Responsabilités essentielles	5
Servir le premier ministre et son Cabinet	5
Description	5
Faits saillants de la planification	5
Risques	8
Services internes	11
Description	11
Faits saillants de la planification	12
Dépenses et ressources humaines.....	13
Dépenses prévues	13
Ressources humaines prévues.....	15
Budget des dépenses par crédit voté.....	15
État des résultats condensé prospectif	15
Renseignements complémentaires	17
Renseignements ministériels.....	17
Profil organisationnel.....	17
Raison d’être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	17
Cadre de présentation de rapports	17
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales fédérales	21
Coordonnées de l’organisation.....	21
Annexe : définitions	23
Notes en fin d’ouvrage.....	27

Message du premier ministre

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2019-2020.

Ce plan décrit les mesures que le Bureau du Conseil privé entend prendre au cours de la prochaine année pour continuer à aider le gouvernement du Canada à obtenir des résultats concrets pour les Canadiens.

Avant de nous tourner vers l'année à venir, je vous invite à réfléchir à tout ce que nous avons accompli ensemble depuis 2015.

Nous avons le privilège et la responsabilité de travailler chaque jour pour faire du Canada un pays plus juste, plus inclusif et plus prospère. À presque tous les égards, c'est exactement ce que nous faisons.

Nous créons de nouveaux emplois pour la classe moyenne et bâtissons une économie qui profite au plus grand nombre. À travers le pays, le nombre de personnes qui ont un emploi a augmenté de 800 000 depuis 2015. Les salaires sont à la hausse et le taux de chômage est à son plus bas en 40 ans.

Nous mettons l'équité au cœur de tout ce que nous faisons. C'est pourquoi nous avons réduit les impôts pour la classe moyenne, élaboré la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et introduit l'innovation la plus importante en matière de politique sociale depuis une génération, l'Allocation canadienne pour enfants. Neuf familles canadiennes sur dix ont maintenant plus d'argent dans leurs poches pour les aider à élever leurs enfants. Cette prestation a permis de sortir plus d'un demi-million de personnes, dont 300 000 enfants, de la pauvreté.

Nous concentrons nos efforts sur des mesures législatives qui aideront à bâtir un pays plus égal et plus inclusif, en adoptant notamment des lois pour protéger les communautés LGBTQ2 au Canada et promouvoir les droits des personnes handicapées. Nous mettons également de l'avant des projets de loi visant à faire en sorte que les femmes reçoivent un salaire égal pour un travail de valeur égale.

À travers le pays, nous faisons des investissements sans précédent à long terme dans des programmes et des projets d'infrastructure. Ces investissements aideront à rendre la vie plus facile et plus abordable pour les Canadiens. Nous avons lancé la première Stratégie nationale sur le logement du Canada, un plan unique de 40 milliards de dollars pour lutter contre l'itinérance et bâtir des logements abordables. De plus, nous avons aidé à créer des milliers de places en garderie afin que plus de Canadiens aient accès aux services dont ils ont besoin pour élever leur famille.



Sur la scène internationale, nous avons réalisé une présidence du G7 réussie. Sous notre leadership, les dirigeants du monde se sont engagés à investir 3,8 milliards de dollars dans l'éducation des femmes et des filles en situation de crise ou de conflit. Le Canada a poursuivi cette lancée lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous avons accueilli une contribution de 527 millions de dollars canadiens supplémentaires pour aider les pays en développement à faire en sorte que tous les enfants aient accès à l'éducation et à la formation dont ils ont besoin pour réussir. Pour assurer la paix, réduire la pauvreté et faire croître nos économies, nous continuerons de promouvoir l'égalité des sexes, au pays et à l'étranger.

Nous avons conclu des accords de libre-échange avec l'Union européenne et les marchés en plein essor de l'Asie. Nous avons également négocié avec succès un accord commercial nord-américain modernisé, concluant ainsi une entente avantageuse pour les Canadiens. Nous continuerons à ouvrir de nouveaux marchés à travers le monde et à créer de nouvelles opportunités pour aider nos entreprises à croître et prospérer.

De concert avec des partenaires autochtones, nous avons pris des mesures sans précédent pour faire avancer la réconciliation. Nous avons agi pour éliminer les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves, ainsi que pour combler les écarts dans les domaines de l'éducation, du logement, des services aux enfants et aux familles et de la santé, y compris la santé mentale. Nous continuons de réaliser des changements importants et durables pour les communautés autochtones et tous les Canadiens.

Nous continuons d'être des leaders dans la lutte contre les changements climatiques. Nous avons mis un prix sur la pollution, ce qui représente le moyen le plus efficace de réduire les émissions tout en encourageant la croissance économique. Nous continuerons à investir dans des projets d'énergie propre et renouvelable à travers le pays, en plus de trouver de nouvelles façons de protéger l'environnement et de faire croître l'économie.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans les conseils, le travail acharné et le professionnalisme hors pair du Bureau du Conseil privé et de la fonction publique dans son ensemble. Merci pour tout ce que vous faites.

Ensemble, je sais que nous continuerons à faire une vraie différence dans la vie des Canadiens à travers le pays.

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada

Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

Le Bureau du Conseil privé (BCP) assure la mise en œuvre cohérente et uniforme à l'échelle du gouvernement des décisions du Cabinet : il dirige les activités du processus décisionnel du Cabinet; il détermine les politiques générales; il nomme les hauts fonctionnaires; il favorise des relations intergouvernementales efficaces; il gère les défis politiques particuliers que doit relever le gouvernement. Toutes ces activités permettent au gouvernement de donner suite à ses priorités dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Comme 2019 est une année électorale prévue par la loi, le greffier du Conseil privé sera chargé de diriger le BCP dans son rôle de ministre intérimaire, en assurant la continuité des services aux Canadiens tout en gérant la transition d'un gouvernement à l'autre.

En 2019 2020, le Conseil privé continuera d'appuyer le premier ministre et son Cabinet pour faire avancer les priorités du gouvernement par les activités suivantes :

Conseiller, en toute impartialité, le premier ministre, les ministres du portefeuille et les membres du Cabinet sur les questions d'envergure nationale et internationale.

Le BCP travaillera de concert avec les autres ministères pour élaborer des politiques sociales et économiques qui permettront d'assurer la croissance d'une classe moyenne forte, de moderniser les accords commerciaux internationaux, de lutter contre les changements climatiques et de protéger l'environnement, ainsi que de répondre aux pressions accrues exercées sur le système d'immigration.

Il collaborera aussi avec les autres ministères fédéraux et les partenaires internationaux en vue de formuler des avis en matière de politique étrangère et d'appuyer les engagements internationaux du premier ministre pour faire avancer les intérêts du Canada dans le monde entier.

Le BCP fournira des avis au premier ministre et au ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur à l'égard des relations solides à entretenir avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour faire progresser les priorités du gouvernement du Canada, ce qui inclut des conseils sur la réduction des obstacles au commerce entre les provinces et les territoires.

Il appuiera le premier ministre et les comités du Cabinet en ce qui concerne les efforts de réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada. Il s'agira notamment de conseiller le comité du Cabinet sur la réconciliation et de favoriser la fermeture de l'[Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)ⁱ (FFADA).

Le BCP continuera de conseiller et d'appuyer le premier ministre, en tant que ministre de la Jeunesse, en ce qui concerne le Conseil jeunesse du premier ministre, ainsi que les initiatives du gouvernement du Canada pour la jeunesse de façon générale.

Il continuera également de conseiller et d'appuyer la ministre des Institutions démocratiques quant à l'avancement des politiques en vue d'améliorer, de renforcer et de protéger les institutions démocratiques du Canada, ce qui comprend d'assurer l'intégrité des élections de 2019.

Le BCP continuera d'aider la leader du gouvernement à la Chambre des communes à coordonner les activités quotidiennes du gouvernement à la Chambre des communes et la gestion générale du programme législatif du gouvernement.

Il continuera aussi de collaborer avec les autres ministères et organismes qui œuvrent dans les domaines de la sécurité, du renseignement et de l'application de la loi pour coordonner les évaluations stratégiques et les interventions opérationnelles liées aux enjeux de sécurité nationale.

Veiller au bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et faciliter la mise en œuvre du programme du gouvernement.

Le BCP poursuivra sa collaboration avec le premier ministre et son Cabinet sur le statut des [engagements énoncés dans les lettres de mandat](#)ⁱⁱ et la communication des résultats. Il s'agira entre autres de coordonner la prestation de conseils d'expert pour faire progresser les principaux domaines prioritaires : la classe moyenne, les peuples autochtones ainsi que la diversité et l'inclusion.

Il continuera d'agir à titre de centre des opérations de l'ensemble du gouvernement pour coordonner et fournir en temps opportun des analyses et des conseils spécialisés et détaillés en vue de soutenir la gamme complète de priorités politiques, budgétaires et législatives du premier ministre, du Cabinet et des comités du Cabinet.

Diriger une fonction publique agile, inclusive et outillée.

Le BCP continuera d'appuyer le greffier dans le renouvellement en cours de la fonction publique.

Il continuera aussi de collaborer avec les autres ministères fédéraux, ordres de gouvernement et partenaires de l'extérieur du gouvernement pour doter la fonction publique d'outils, de processus et de structures modernes. L'objectif est d'améliorer la santé mentale et le bien-être au travail, d'attirer et de retenir les meilleurs talents ainsi que de constituer un effectif diversifié et inclusif.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus du BCP, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Servir le premier ministre et son Cabinet

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre et aux ministres du portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de toute la fonction publique à la suite de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales des secteurs public et privé.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend la gestion du système décisionnel du Cabinet, la coordination des propositions de politiques des ministères au Cabinet, des services de calendrier et de soutien pour les rencontres du Cabinet et de ses comités, la progression du programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et la prestation de services administratifs au Cabinet du premier ministre, aux ministres du portefeuille et aux commissions d'enquête.

Assurer la direction et le renouvellement de la fonction publique afin de formuler des avis au gouvernement, de mettre en œuvre son programme et d'offrir des services et des résultats pour la population.

Faits saillants de la planification

Le BCP est résolu à aider le gouvernement à réaliser ses priorités en fournissant des renseignements, des analyses d'expert et des conseils de haute qualité par la prestation de soutien opérationnel au Cabinet et aux comités du Cabinet.

De concert avec d'autres ministères et organismes, il continuera à faire progresser le programme de la fonction publique et à soutenir le greffier dans son rôle de chef de la fonction publique.

En 2019 2020, le BCP entend :

Contribuer aux décisions portant sur les politiques sociales et économiques

- Favoriser les politiques sociales et économiques qui encouragent l'innovation, le renforcement des compétences et l'éducation; encourager les possibilités d'accroître l'inclusion et la participation sur le marché du travail; favoriser la croissance économique et les investissements axés sur les marchés et assurer un environnement propre, sûr et durable;

renforcer le soutien du revenu aux Canadiens à faible revenu; améliorer l'établissement de mesures de référence et contribuer à l'atteinte des cibles de réduction en matière de pauvreté;

- Fournir des conseils permettant d'approfondir les relations commerciales internationales et de guider la ratification d'accords multilatéraux;
- Formuler des conseils sur l'élaboration de politiques qui contribuent à gérer et à améliorer le système d'immigration canadien, y compris en ce qui concerne les demandeurs d'asile. Il s'agit entre autres de collaborer de façon continue avec d'autres ministères et organismes centraux en vue de mettre en œuvre efficacement les plans annuels des niveaux d'immigration, de réduire le temps de traitement des demandes, d'appuyer la prestation de services d'établissement de haute qualité pour assurer l'arrivée réussie des nouveaux Canadiens, et d'améliorer le système d'octroi de l'asile, y compris à l'égard de l'immigration irrégulière;
- Épauler le premier ministre en ce qui a trait au renouvellement des relations avec les peuples autochtones, notamment en continuant de travailler avec les ministères concernés à l'élaboration de politiques et de mesures législatives porteuses de changements qui favorisent la reconnaissance des droits et l'autodétermination. Il s'agit entre autres de formuler et de chercher à obtenir des décisions concernant la réforme de programmes et d'initiatives clés dans le but de mieux servir les peuples autochtones, comme les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, le principe de Jordan, la revitalisation des langues autochtones, les mécanismes bilatéraux permanents, le soutien aux activités de fermeture de l'[Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées](#)ⁱ et la mise en œuvre des recommandations issues de la [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)ⁱⁱⁱ;
- Appuyer le premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur en mobilisant largement les autres ministères, les provinces, les territoires et, au besoin, les organisations autochtones et en collaborant avec eux pour réduire les obstacles au commerce, encourager la croissance propre et une économie à faible émission de carbone ainsi que soutenir l'élaboration d'autres politiques économiques qui favoriseront la croissance de classe moyenne;

Élaborer la première stratégie jeunesse du Canada en collaboration avec le Conseil jeunesse du premier ministre et les organisations au service des jeunes.

- Fournir du soutien et des avis au premier ministre, à titre de ministre de la Jeunesse, en ce qui a trait au [Conseil jeunesse du premier ministre](#)^{iv} ainsi qu'à la mise en œuvre d'une politique jeunesse et d'initiatives pour les jeunes dans l'ensemble du gouvernement du Canada et avec les principaux partenaires.

Veiller à la sûreté de la démocratie du Canada

- Aider la ministre des Institutions démocratiques à renforcer et à protéger les institutions démocratiques du Canada, ce qui comprend la mise en œuvre d'un plan pour renforcer et défendre le système électoral canadien;
- Le conseiller à la sécurité nationale et au renseignement (CSNR) poursuivra sa collaboration avec les autres ministères et organismes pour préparer des évaluations stratégiques et contribuer à l'élaboration de politiques et de mesures législatives en matière de sécurité. Le CSNR continuera également d'offrir des avis à l'égard d'incidents de sécurité nationale et d'autres crises ayant des répercussions considérables sur la sécurité nationale, y compris la prévention du transfert de technologies sensibles ou de savoir-faire critique à l'extérieur du Canada.

Encourager un gouvernement juste et ouvert

- Assurer la gouvernance législative et parlementaire en soutenant la leader du gouvernement à la Chambre des communes;
- Fournir en temps opportun des analyses et des conseils spécialisés et détaillés au Cabinet et aux comités du Cabinet à l'égard de propositions stratégiques, surveiller l'évolution des positions et des initiatives stratégiques et adapter les analyses en fonction des circonstances changeantes;
- Soutenir le programme de résultats et de livraison en continuant de produire des rapports publics sur les priorités du premier ministre et en faisant le point régulièrement sur le statut des engagements énoncés dans les lettres de mandat ministérielles sur le [site Web de suivi des lettres de mandat^v](#);
- Continuer d'aider le gouvernement à concrétiser son engagement à mettre en œuvre une approche ouverte, transparente et fondée sur le mérite pour les nominations du gouverneur en conseil et les nominations au Sénat qui reflète la diversité du Canada.

Appuyer le leadership et le renouvellement de la fonction publique

- Favoriser la mobilisation de la fonction publique et encourager l'adhésion aux initiatives de renouvellement d'Objectifs 2020 au sein des organisations;
- Promouvoir une fonction publique agile, inclusive et outillée, y compris un milieu de travail sain et exempt de harcèlement et de discrimination;

- Améliorer les résultats pour les Canadiens en aidant les ministères à innover et à expérimenter en ce qui a trait aux approches axées sur les résultats à l'égard des politiques et des programmes.

Risques

Le BCP continuera de gérer efficacement ses risques opérationnels en poursuivant ses efforts de collaboration et de mobilisation auprès d'autres ministères et organismes fédéraux, de gouvernements provinciaux/territoriaux, d'intervenants et de partenaires communautaires. En tirant parti des technologies existantes et en appliquant des plans efficaces de sécurité et de continuité des activités, le BCP sera en mesure d'intervenir face aux pressions négatives qui pourraient s'exercer sur la capacité du gouvernement à protéger les intérêts nationaux et internationaux du Canada et d'en réduire l'incidence.

Mettre en œuvre les recommandations énoncées dans la Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale en vue d'accroître la valeur pour le public des données recueillies, et ce, d'une manière éthique et sûre qui respecte la vie privée et inspire confiance.

Résultats prévus

Le cadre ministériel des résultats actuel du BCP et les indicateurs de résultats ministériels ont été présentés en 2018-2019. Ainsi, la plupart des résultats réels des indicateurs pour l'exercice précédent ne sont pas applicables ni disponibles. Pour obtenir de l'information sur les résultats antérieurs, consulter le [rapport ministériel sur le rendement 2017-2018](#)^{vi}. Par ailleurs, pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour calculer les indicateurs de résultat ministériel, consulter le site [InfoBase du GC](#)^{vii}.

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Les priorités du gouvernement sont réalisées	Pourcentage d'engagements énoncés dans les lettres de mandat qui sont réalisés	70 % ou plus	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage d'engagements énoncés dans les lettres de mandat qui sont en cours de réalisation	30 % ou moins	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage des priorités du	75 % ou plus	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.

	premier ministre qui sont réalisées					
	Pourcentage des priorités du premier ministre qui sont en cours de réalisation	25 % ou moins	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.
Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	Pourcentage de ministres du Cabinet satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	Atteindre un minimum de 70%	Mars 2020	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage de documents du Cabinet distribués aux ministres qui respectent les lignes directrices du BCP sur la rédaction de documents du Cabinet	50 % des documents du Cabinet.	À déterminer après la première année de rapport	s.o.	s.o.	s.o.
Le Cabinet et ses comités axent leurs efforts sur les priorités	Pourcentage de points de discussion du Cabinet portant sur les priorités du gouvernement inscrites dans le mandat	50 % des points de discussion du Cabinet.	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage de points de discussion du Cabinet portant sur les priorités du premier ministre	À déterminer après la première année de rapport	Octobre 2019	s.o.	s.o.	s.o.
Les priorités du greffier sont réalisées	Pourcentage des employés qui définiraient leur milieu de	Hausse d'une année à l'autre	Mars 2020	s.o.	60 %	56 %

	travail comme étant sain sur le plan psychologique					
	Pourcentage des employés qui sont encouragés à innover ou à prendre des initiatives au travail	Hausse d'une année à l'autre	Mars 2020	s.o.	66 %	67 %
	Pourcentage des employés qui obtiennent la formation dont ils ont besoin pour accomplir leur travail	Hausse d'une année à l'autre	Mars 2020	s.o.	Question non incluse dans le sondage des employés 2016-2017	66 %

* Les résultats réels reflètent les résultats du sondage pour la fonction publique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
90 755 672	90 755 672	76 230 633	73 999 992

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
573	539	514

Les dépenses devraient diminuer de 14,5 millions de dollars (16 %) de 2019-2020 à 2020-2021, principalement en raison de l'élimination progressive du financement consacré à la FFADA, qui cessera ses activités en juin 2019. Les dépenses devraient également reculer de 2,2 millions de dollars (3 %) en 2021-2022, principalement en raison de changements qui pourraient être apportés à la gestion des programmes et des processus de sélection de postes autres que ceux de direction.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vii}

Services internes

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations.

Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
88 637 796	88 637 796	86 955 631	83 809 284

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
579	581	583

Les dépenses devraient diminuer de 1,7 million de dollars (2 %) et de 3,1 millions de dollars (4 %) supplémentaires en 2020-2021 et en 2021-2022, respectivement. Les baisses prévues sont principalement attribuables à l'achèvement de projets de modernisation des technologies de l'information du BCP et à la réduction des dépenses au titre du processus accéléré du Milieu de travail 2.0.

Faits saillants de la planification

Le BCP continuera de veiller à ce qu'il dispose des compétences, des outils, des processus et de l'information dont il a besoin pour réaliser efficacement les priorités de mandat du gouvernement. Grâce aux efforts de modernisation, il mettra en œuvre de nouvelles technologies collaboratives, continuera de gérer efficacement les ressources financières et humaines, améliorera la gestion de l'information qu'il produit et l'accès à celle-ci, et fournira des services efficaces en temps opportun.

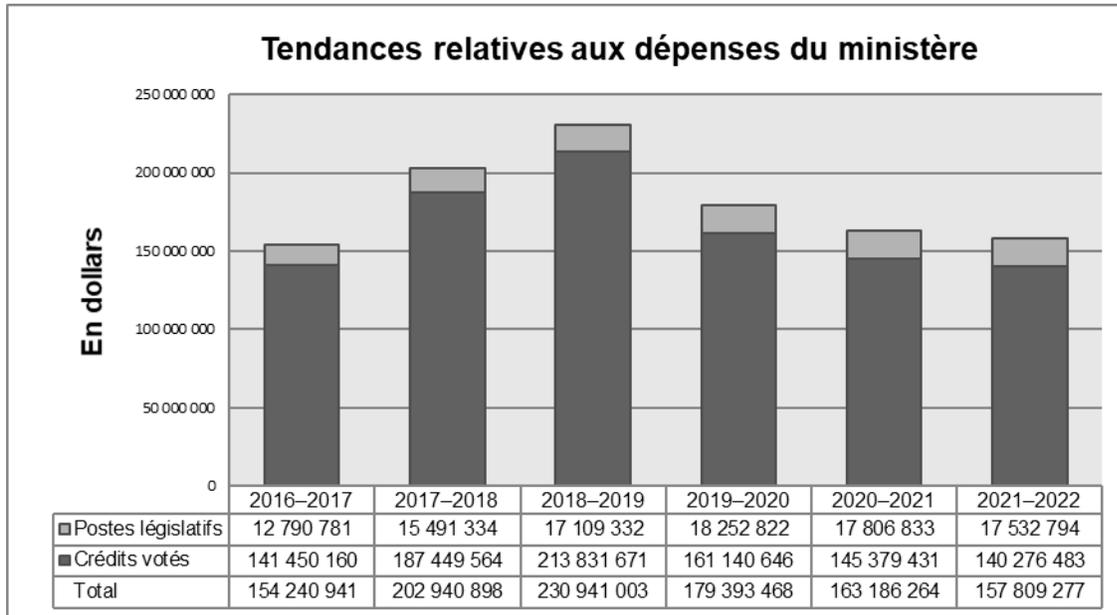
Au cours de l'exercice 2019-2020, les fonctions de services internes au BCP devraient poursuivre les activités suivantes :

- promouvoir la santé mentale, le bien-être et un milieu de travail sain par l'entremise d'initiatives de formation, de sensibilisation et de bien-être dans toute l'organisation;
- Répondre aux exigences du gouvernement en matière de gestion des informations et des dossiers en commençant la migration des documents électroniques vers l'outil normalisé GCDOCS du gouvernement du Canada
- améliorer les fonctions de planification financière et de production de rapports en élargissant l'utilisation d'outils d'analyse de données et de tableaux de bord de renseignements organisationnels pour appuyer la prise de décision par la haute direction;
- continuer de renouveler et de moderniser les installations en milieu de travail et des technologies de l'information pour soutenir les priorités du BCP.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Le graphique ci-dessus illustre les tendances des dépenses du BCP sur une période de six ans (de 2016-17 à 2021-2022).

Pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018, les dépenses indiquées sont les dépenses réelles telles qu'elles figurent dans les Comptes publics, tandis que les dépenses associées à l'exercice 2018-2019 sont les prévisions pour l'exercice en cours. Pour les exercices 2019-2020 à 2021-2022, les dépenses illustrées sont les dépenses prévues.

De l'exercice 2016-2017 à l'exercice 2017-2018, les dépenses ont augmenté de 48,7 millions de dollars (32 %), faisant ainsi grimper les dépenses à 202,9 millions de dollars. Cette augmentation découle principalement de la poursuite des initiatives annoncées dans le budget de 2016 afin de renforcer la sécurité et d'augmenter les investissements dans les projets de modernisation des technologies de l'information du BCP, ainsi que des dépenses consacrées à la FFADA.

Les dépenses devraient augmenter de 28,0 millions de dollars (14 %) en 2018-2019, principalement en raison de la hausse des dépenses en soutien à la FFADA. Cette augmentation sera toutefois contrebalancée par la réduction des dépenses liées aux projets de modernisation des technologies de l'information du BCP et au renforcement de la sécurité. Les dépenses prévues pour 2019-2020 sont inférieures à celles prévues en 2018-2019, de 51,5 millions de dollars (22 %), cette baisse étant attribuable principalement à la réduction substantielle du financement de la FFADA.

Les dépenses devraient chuter de 16,2 millions de dollars (9 %) en 2020-2021 par rapport à 2019-2020. Ces diminutions prévues sont principalement en raison de l'élimination graduelle du financement de la FFADA, qui cessera ses activités en juin 2019, de la réduction du financement de l'initiative de communications sécurisées pour les dirigeants nationaux et de la baisse du financement pour la gestion et la surveillance du processus de nomination du gouverneur en conseil. Les dépenses devraient diminuer de 5,4 millions de dollars (3 %) additionnels en 2021-2022, cette baisse étant due en grande partie à la réduction des dépenses prévue pour le système de nomination du gouverneur en conseil du BCP, et à l'achèvement du processus accéléré du Milieu de travail 2.0.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Prévisions des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Servir le premier ministre et son Cabinet	65 761 264	91 286 880	107 377 913	90 755 672	90 755 672	76 230 633	73 999 993
Total partiel	65 761 246	91 286 880	107 377 913	90 755 672	90 755 672	76 230 633	73 999 992
Services internes	88 479 695	111 654 018	123 563 090	88 673 796	88 637 796	86 955 631	83 809 284
Total	154 240 941	202 940 898	230 941 003	179 393 468	179 393 468	163 186 264	157 809 277

Sommaire des dépenses budgétaires brutes prévues pour 2019-2020 (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses brutes prévues 2019-2020	Dépenses brutes prévues pour les comptes à fins déterminées 2019-2020	Recettes prévues affectées aux dépenses 2019-2020	Dépenses nettes prévues 2019-2020
Servir le premier ministre et son Cabinet	91 515 168	0	759 496	90 755 672
Total partiel	91 515 168	0	759 496	90 755 672
Services internes	89 633 780	0	995 984	88 637 796
Total	181 148 948	0	1 755 480	179 393 468

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Prévisions d'équivalents temps plein 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Servir le premier ministre et son Cabinet	461	568	674	573	539	514
Total partiel	461	568	674	573	539	514
Services internes	485	543	557	579	580	582
Total	946	1 111	1 231	1 152	1 119	1 096

Les explications justifiant le changement concernant les équivalents temps plein par année correspondent aux explications fournies concernant les écarts dont il est fait mention dans la section sur les dépenses ministérielles.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du BCP sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#)^{viii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations du BCP. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web du BCP](#)^{ix}

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018-2019)
Total des dépenses	255 528 075	197 913 818	(57 614 257)
Total des revenus	(1 094 883)	(1 800 835)	(705 951)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	254 433 191	196 112 983	(58 320 208)

Le coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement relatifs aux résultats prévus pour 2019–2020 devrait diminuer de 58 320 208 \$ par rapport au coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts relatifs aux résultats projetés de 2018–2019. Cette diminution s'explique en grande partie par ce qui suit :

- une diminution du financement pour l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Renseignements complémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Administrateur général : Michael Wernick, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé

Instruments habilitants : Décret C.P. 1940-1121

Année d'incorporation ou de création : 1867

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web du BCP](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels du BCP pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous.

Cadre de présentation de rapports

Responsabilité principale : Servir le premier ministre et son Cabinet			
Cadre ministériel des résultats	R1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées	Indicateur : Pourcentage d'engagements énoncés dans les lettres de mandat qui sont réalisés	Services internes
		Indicateur : Pourcentage d'engagements énoncés dans les lettres de mandat qui sont en cours de réalisation	
		Indicateur : Pourcentage des priorités du premier ministre qui sont réalisées	
		Indicateur : Pourcentage des priorités du premier ministre qui sont en cours de réalisation	
	R2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	Indicateur : Pourcentage de ministres du Cabinet satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	
		Indicateur : Pourcentage de documents du Cabinet distribués aux ministres qui respectent les lignes directrices du BCP sur la rédaction de documents du Cabinet	
	R3 : Le Cabinet et ses comités axent leurs efforts sur les priorités	Indicateur : Pourcentage de points de discussion du Cabinet portant sur les priorités du gouvernement inscrites dans le mandat	
		Indicateur : Pourcentage de points de discussion du Cabinet portant sur les priorités du premier ministre	

	<p>R4 : Les priorités du greffier sont réalisées</p>	<p>Indicateur : Pourcentage des employés qui définiraient leur milieu de travail comme étant sain sur le plan psychologique</p>
		<p>Indicateur : Pourcentage des employés qui sont encouragés à innover ou à prendre des initiatives au travail</p>
		<p>Indicateur : Pourcentage des employés qui obtiennent la formation dont ils ont besoin pour accomplir leur travail</p>
<p>Répertoire des programmes</p>	<p>Programme : Affaires internationales et sécurité nationale</p>	
	<p>Programme : Affaires intergouvernementales</p>	
	<p>Programme : Jeunesse</p>	
	<p>Programme : Politiques sociales et économiques</p>	
	<p>Programme : Résultats, livraison, impact et innovation</p>	
	<p>Programme : Gouvernance législative et parlementaire</p>	
	<p>Programme : Planification et opérations du Cabinet</p>	
	<p>Programme : Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique</p>	
	<p>Programme : Commissions d'enquête</p>	

Tableau de concordance

Structure	2019-2020	2018-2019	Changement	Justification du changement
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Servir le premier ministre et son Cabinet	Servir le premier ministre et son Cabinet	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Affaires internationales et sécurité nationale	Affaires internationales et sécurité nationale	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Affaires intergouvernementales	Affaires intergouvernementales	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Jeunesse	Jeunesse	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Politiques sociales et économiques	Politiques sociales et économiques	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Résultats, livraison, impact et innovation	Résultats, livraison, impact et innovation	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Gouvernance législative et parlementaire	Gouvernance législative et parlementaire	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Planification et opérations du Cabinet	Planification et opérations du Cabinet	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique	Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique	Aucun changement	Sans objet
PROGRAMME	Commissions d'enquête	Commissions d'enquête	Aucun changement	Sans objet

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vii}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du BCP.

- ▶ [Analyse comparative entre les sexes](#)^{xi}
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)^{xii}

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xiii}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Renseignements généraux
Pièce 1000, 85, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A3

Téléphone : 613-957-5153 (9 h 00 - 17 h 00, HNE)

ATS : 613-957-5741

Télécopieur : 613-957-5043

Courriel : info@pco-bcp.gc.ca

Bureau du Conseil privé – site Web

<http://www.pco-bcp.gc.ca/index.asp?lang=fra&page=index>

Greffier du Conseil privé – site Web

<http://www.greffier.gc.ca/fra/index.asp>

Greffier du Conseil privé – compte Twitter

http://twitter.com/Greffier_GC

Message au compte [@Greffier_GC](#)

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du Répertoire des programmes.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, <http://www.mmiwg-ffada.ca/fr/>
- ii Lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>
- iii Commission de vérité et réconciliation du Canada, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525>
- iv Conseil jeunesse du premier ministre : <https://www.canada.ca/fr/campagne/conseil-de-la-jeunesse-du-premier-ministre.html>
- v Suivi des lettres de mandat, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/mandat-suivi-resultats-canadiens.html>
- vi Rapport ministériel sur le rendement 2017-2018 pour le Bureau du Conseil privé, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/services/rapports/resultats-ministeriels/2017-2018.html>
- vii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>.
- viii Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- ix État des résultats condensé prospectif, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/services/rapports/etat-resultats-prospectif/2019-2020.html>
- x Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/services/rapports/plan-ministeriel/2019-20/mandat-role.html>
- xi Analyse comparative entre les sexes, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/services/rapports/plan-ministeriel/2019-20/analyse-comparative-sexes.html>
- xii Stratégie ministérielle de développement durable, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/services/rapports/plan-ministeriel/2019-20/strategie-ministerielle-developpement-durable.html>
- xiii Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>